

# Infirmière et chirurgie [fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682543>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Infirmière et chirurgie

(Fin)

A propos de l'unité de l'enseignement, dans un article de la *Gazette de Lausanne* du 10 août 1919, le professeur Roorda van Eysinga fait les remarques suivantes :

« Dans les écoles secondaires des grandes villes, l'élève doit suivre, chaque semaine, huit, neuf ou dix cours, que donnent des professeurs différents et qui, presque toujours, sont absolument indépendants les uns des autres. Je veux dire que les spécialistes de la pédagogie se sont partagé le domaine de la connaissance. Le maître d'histoire a pris les faits « historiques ». Le maître de physique s'est réservé les phénomènes qui intéressent les physiciens. Leurs collègues n'ont pas été moins exclusifs. Chacun cultive son jardin particulier. Et il arrive, de loin en loin, à celui-ci ou celui-là, de murmurer lorsque son voisin vient marcher sur ses plates-bandes..... Les spécialistes ont déshumanisé la science..... Mon maître de botanique, plein de bonnes intentions, m'a montré autrefois, dans son microscope, des cellules végétales. Mais, depuis lors, en me promenant dans les prés et dans les bois, je n'ai jamais retrouvé ces cellules essentielles, car je me promène sans microscope.... Quand je songe à toutes ces cloisons que l'école a mises dans l'univers qu'elle présente aux jeunes gens, cloisons qui empêchent la pensée de s'en aller trop loin et qui suppriment tant de problèmes passionnants, je suis porté à croire que les seules bonnes leçons seraient des conversations entre un maître intelligent et ses élèves, conversations où l'on serait naturel et sincère, et où l'on pourrait parler de tout.....

Quand on voudra que l'être humain apprenne à se connaître lui-même, on devra

commencer par bouleverser de fond en comble notre vieille pédagogie..... Le pédagogue parle constamment de faits isolés, des éléments que le savant étudie dans son laboratoire..... Et cela ne nous a pas rendus moins naïfs, plus perspicaces et plus adroits, nous qui errerons, jusqu'à la fin, dans le monde des choses vivantes. »

Comme il est plus que nécessaire que les gardemalades soient perspicaces, adroites, et aussi peu naïves que possible, sachons profiter de ces indications pour enlever l'instruction de l'infirmière aux spécialistes, en théologie aussi bien qu'en médecine, pour la confier à un praticien éclairé.

### *Gardemalade privée, infirmière d'hôpital.*

Une tendance moderne, et par moderne nous entendons la période commençant au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une tendance moderne, spécialement répandue chez les grands médecins et les chirurgiens de renom, consiste à considérer le traitement hospitalier comme le seul vrai, le seul désirable, le seul possible. Si ce point de vue était admis, l'infirmière d'hôpital, bien stylée, bien entraînée, quoique peu instruite et mal éduquée, pourrait à la rigueur suffire.

Nous croyons que ce point de vue n'est pas juste; il pouvait toutefois se légitimer pendant la période de transformations médicales que nous venons de traverser, mais le *traitement à domicile* doit rester le but à poursuivre et le résultat à atteindre. Il ne faut pas oublier en effet que le malade est un homme, que normalement il a un foyer, et que c'est à ce foyer que l'on doit arriver à pouvoir le soigner dans le plus grand nombre de cas possible. Pour cela il faut la gardemalade privée, et cette aide spéciale, très nécessaire pour

des soins à domicile, ne pourra jamais être utilement préparée dans un grand hôpital; le milieu, la direction, la surveillance, la discipline d'une école lui sont indispensables pour qu'elle puisse apprendre et comprendre les innombrables petits riens qui peuvent arriver à la rendre admissible dans l'intimité de la famille du malade.

Il y a et il y aura toujours un certain nombre de cas qui devront être hospitalisés: les contagieux, les aliénés, les grands opérés; mais les autres, qui sont et seront toujours le grand nombre, ceux-là doivent pouvoir être soignés, veillés, dirigés, conduits, conseillés, réconfortés par une gardemalade entendue, ayant appris à obéir au médecin de la famille du patient.

#### *Conclusion.*

Nous nous réjouissons de voir — dans ce dernier quart de siècle — les écoles de gardemalades surgir de tous côtés;

dans ce domaine il n'y a pas encore de concurrence véritable, l'offre dépasse, et pour longtemps encore, la demande.

Les sœurs de charité sont des auxiliaires précieux, les samaritaines ou dames volontaires qui s'appellent volontiers de la Croix-Rouge, lors même que les sœurs et les professionnelles sont des Croix-Rouge de la première heure, sont plus qu'utiles, elles sont nécessaires; mais la gardemalade de vocation deviendra toujours plus, lorsqu'elle aura un diplôme à présenter, la personne de confiance à laquelle le médecin, comme le chirurgien, pourront confier la direction d'un traitement dans l'intervalle de leurs visites.

Nous avons constaté en France, à plusieurs reprises pendant la dernière guerre, que ces trois catégories d'assistantes situées chacune à sa véritable place, peuvent vivre ensemble dans la meilleure harmonie et pour le plus grand bien de tous.

---

## Alliance suisse des samaritains

L'assemblée des délégués aura lieu à Interlaken, les 11 et 12 juin. Nous recommandons à nos membres de noter cette date et de réserver ces journées, car nous aimerions pouvoir compter sur une nombreuse participation.

Avec nos meilleures salutations,

Olten, le 15 mars 1921.

Le président central: **A. Rauber.**

---

## Examens pour gardes-malades

Les inscriptions pour le prochain examen qui aura lieu fin mai ou au commencement de juin doivent être adressées avant le 15 avril au président de la commission soussignée. A chaque demande d'inscription doivent être joints: une histoire résumée de la vie du candidat, écrite par lui-même, les certificats authentiques (ou copies légalisées) concernant le temps d'études, la finance d'inscription de 30 fr. pour Suisses, 45 fr. pour des étrangers.

Les candidats seront avisés ultérieurement de la date et du lieu des examens.

Berne (Schwanengasse 9), le 15 mars 1921.

Le président de la Commission d'examens:

**D<sup>r</sup> C. Ischer.**

---